

COMPTE-RENDU

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

20 mai 2009 à 19 h 00

Membres présents : MM. SÉGNERÉ, FERRATO, SÉAS, CARRÈRE, LARBRE, LAYERLE, MARTIN, PUJO, SARRAIL.

Ont donné procurations : MM. DAUTAN (à SÉGNERÉ), VERGÈS (à PUJO), ESQUIRO (à LARBRE), ROUILLON (à FERRATO), TILHAC-PINOT (à SÉAS), TRALLI (à SARRAIL).

Secrétaire de séance : Eric SARRAIL.

La séance débute à 19h00 en présence des délégués représentant l'école primaire.

Monsieur le Maire explique aux délégués représentant l'école primaire le principe et le but des séances du Conseil Municipal. Il présente les membres présents et leurs fonctions respectives au sein du Conseil Municipal.

M. Varrin, directeur de l'école primaire prend la parole et indique que les élèves se sont renseignés sur le fonctionnement d'une mairie et les activités des élus.

Monsieur le Maire donne la parole aux élèves :

➤ Question n°1 : la salle des fêtes ?

Un projet de construction est à l'étude : la nouvelle salle des fêtes sera située au niveau du terrain de foot. L'actuelle salle des fêtes est désuète et délabrée.

➤ Question n°2 : la fête locale ?

Les enfants sont ravis qu'il y ait eu autant de manèges et souhaitent que l'expérience soit renouvelée !

➤ Question n°3 : le parking de l'école ?

Il n'est rien prévu à ce jour pour l'agrandissement du parking.

➤ Question n°4 : la restauration scolaire ?

Un appel d'offres a été lancé par l'intercommunalité Gespe Adour Alaric. Monsieur le Maire et son Adjointe en charge du dossier, Isabelle Ferrato, sont conviés à une visite des locaux le vendredi 29 mai.

➤ Question n°5 : Réfection voirie de l'école :

Rue des Pyrénées fin 2009-début 2010

L'enrobé sera déposé sur le goudron existant et dans la mesure du possible, ces travaux de réfection de voirie seront réalisés à des dates ne pénalisant pas l'accès à l'école.

➤ Question n°6 : les voyages scolaires ?

Les sorties scolaires comprenant plusieurs jours ont un surcoût financier conséquent. Pour les financer, il est proposé aux élèves-délégués de contacter les parents d'élèves et les instituteurs pour la mise en place de vide-greniers,...

Les questions des enfants-délégués étant épuisées, Monsieur le Maire propose de suivre l'ordre du jour.

❖ **Environnement : Mise en place du tri sélectif :**

Monsieur le Maire signale que 98 % des communes françaises sont passées au tri sélectif.

Tous les containers sont livrés (1200 au total) les 2/3 sont stockés au hangar communal et le 1/3 restant dans une remorque.

Les employés communaux ont distribué un courrier explicatif de Monsieur le Maire sur la procédure de mise en place du tri sélectif ainsi qu'un planning de collecte sélective. La distribution des containers est prévue semaine 22 et la récupération des anciens containers est prévue semaine 23 (après le 02 juin date de ramassage de la dernière collecte des ordures).

Contrairement à d'autres communes de l'intercommunalité Gespe Adour Alaric, il est décidé de ne pas faire signer les gens lors de la livraison des 3 containers : 1 vert (ordures ménagères), 1 jaune (plastiques et cartons) et 1 bleu (papiers).

Il n'y aura désormais qu'une seule collecte : le samedi avec ramassage selon le planning distribué aux habitants ordures ménagères + plastiques et cartons ou ordures ménagères + papiers. Il est recommandé de faire un bon tri sélectif afin d'éviter des surcoûts financiers dus à des pénalités et à des amendes.

Monsieur le Maire rappelle qu'une réunion d'information aura lieu le mercredi 27 mai à la salle des fêtes de Horgues en présence de Lionel Vito (Veolia), André Barret (Président de la communauté de communes Gespe Adour Alaric) et Jean-Michel Ségnéré (Maire de Horgues).

❖ **Finances : examen offres bancaires emprunt 60 000 €**

Trois sociétés bancaires ont répondu à notre appel d'offres :

Le Crédit Agricole	taux fixe	3.44 %
La Banque Populaire Occitane	taux fixe	2.98 %
Dexia	taux fixe	3.41 %

La meilleure offre a été faite par la banque populaire occitane avec un taux fixe à 2.98% sur 5 ans. L'offre ayant été faite le 04 mai, il faut demander le maintien de la proposition jusqu'à mi juillet. Dans le cas où cela ne serait pas possible, le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer les documents relatifs à cet emprunt de 60 000 €.

❖ **Le Plan Local d'Urbanisme : lancement de l'enquête publique**

Monsieur le Maire indique que, dans le cas où le Conseil Municipal souhaiterait apporter des modifications au projet actuel, il faudrait à nouveau consulter les services. Il propose donc de faire des demandes d'amendements (suppression des zones artisanales et médicales, modification du coefficient d'occupation du sol) et de voter le projet tel qu'il est aujourd'hui. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer sur le lancement de l'enquête publique. Le conseil municipal vote à l'unanimité pour le lancement de l'enquête publique.

L'enquête publique aura lieu en septembre 2009 et les requêtes des propriétaires seront examinées par le commissaire-enquêteur en octobre-novembre. Le Conseil Municipal reste le dernier décisionnaire quant aux modifications suggérées.

❖ **Voirie : examen pré-projet place de la bascule :**

Les travaux d'aménagement de la bascule devraient être réalisés d'ici la fin de l'année et sont financés par l'intercommunalité (35 000 €). Ils seront terminés avant la réfection de voirie en enrobés à chaud de la rue des Pyrénées prévue fin 2009-début 2010.

Le tour de la balance et la croix seront réalisés avec du ciment de couleur. Il est demandé une réflexion quant à la décoration florale.

Le bureau de la balance sera refait et les volets changés : frais supportés par la commune de Horgues.

Didier Séas est chargé de récupérer les plans des réseaux de la place de la bascule.

Pour toute demande de modifications, il s'agit de s'adresser au Président de la commission des travaux de Gespe Adour Alaric, Monsieur Sajous et à la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture, Melle Chastrusse.

Une parenthèse est faite pour rappeler les réfections de voirie prévues sur budget 2010 la rue du 8 Mai et sur budget 2011 la rue de la Gespe.

❖ **CCAS :**

Bilan de la sortie « escapade dans le Béarn » du 16 mai 2009 :

- Visite du Château d'Henri IV à Pau
- Restauration au Clos Gourmand à Gan
- Visite des caves de Jurançon

Les participants ont été satisfaits de la journée.

Bilan du CCAS :

Il est posé la question de l'assurance en cas d'accidents lors des sorties. Patrick Pujo, Président du C.C.A.S. souhaite que ces sorties soient pérennisées à 2 par an.

Il rappelle, par contre, qu'en raison du festival « Orgues à Horgues » prévu les 3 et 4 octobre 2009, il n'y aura pas d'autres sorties récréatives cette année.

Il souhaite également que soit proposé aux aînés un repas en janvier 2010.

Il indique qu'il va transmettre fin juin-début juillet au secrétariat de mairie une liste de personnes fragilisées.

Dans le but de relancer les activités sur la commune, il indique que des leaders seront approchés tant sur le plan informatique que culturel et sportif.

Merci pour le ccas

❖ **Vie du village :**

Tout d'abord, Monsieur le Maire tient à féliciter Damien Dautan et Didier Séas pour l'organisation et le bon déroulement de la corvée municipale du 25 avril, de la fête locale du 07 au 10 mai et pour la mise en place du tri sélectif.

Bilan de la corvée municipale du 25 avril 2009 :

Beaucoup de personnes se sont excusées pour leurs absences.

Environ 80 personnes équipées de leur propre matériel étaient présentes à cette première corvée municipale placée sous le signe de la convivialité. Le travail abattu a été conséquent et a permis à la commune d'économiser entre 20 et 25 000 €.

Didier Séas indique que les objectifs ont été atteints malgré le temps :

-Ecoles : satisfaits dans l'ensemble mais penser à revoir le plan de la commune et le pignon qui reste à faire ultérieurement.

-Lac : voir pour créer un petit chemin autour du lac

-Station d'épuration : le grillage a été posé et le site sécurisé

Il indique que l'expérience est à renouveler et l'envisage pour le mois d'octobre-novembre après le festival « Orgues à Horgues ».

Bilan de la fête locale :

La fréquentation a été plus importante à l'apéritif du dimanche 10 mai que l'année précédente.

70 personnes ont participé à l'animation de « la bande à nanettes »

350 repas ont été servis lors de la soirée paëlla-karaoké du jeudi 07 mai soit 80 personnes de plus que l'an dernier

Le nombre de manèges était aussi plus important et cela a d'ailleurs été constaté et apprécié

Monsieur le Maire indique qu'il souhaite perpétuer et faire de la fête locale de Horgues un rendez-vous incontournable. Les conscrits se sont bien débrouillés.

Toutefois, afin d'encadrer les jeunes conscrits, il convient de rechercher des anciens pour les aider dans leurs démarches.

❖ **Questions Diverses :**

☞ **Reconstruction du centre commercial :**

Il est rappelé que le centre commercial n'est pas géré par la commune de Horgues : il est d'ordre privé.

Les travaux débuteront dès le 8 juin et prendront normalement fin en septembre. Il restera ensuite à chaque commerçant à aménager son propre local. Donc réouverture possible pour début octobre.

Monsieur le Maire signale qu'à l'occasion de la reconstruction des locaux commerciaux, un distributeur de billets de banque sera implanté.

☞ **Le centre de loisirs :**

La rénovation du centre a débuté avec les travaux de mise aux normes en électricité et continueront durant le mois de juin.

Il est demandé aux élèves-délégués de transmettre à la mairie après réflexion auprès de leurs camarades trois propositions de nom pour le centre de loisirs (ex. Séméac « les diabolotins »).

☞ **L'abribus du rond point du Courcaillet :**

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu des plaintes suite à des rassemblements de jeunes à l'abribus du rond point du Courcaillet : bruits, insalubrité, ...

Monsieur le Maire explique qu'il est de sa responsabilité de faire quelque chose. Une réflexion est menée et le Conseil Municipal opte dans un premier temps pour l'enlèvement du banc situé contre l'habitation et son déplacement. Il est également proposé de fermer l'allée et de rénover l'abribus.

Si malgré cela les nuisances subsistent, Monsieur le Maire demandera à son Conseil Municipal la possibilité de prendre un arrêté municipal.

Plantations d'arbres pour abribus

☞ **Embauche d'un nouvel employé communal :** **(par le biais de l'intercommunalité)**

Sylvain Abadie a débuté son contrat le lundi 18 mai en signant un C.A.E. (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) exonéré de 90% de salaires et de charges. Sa durée est de 2 ans.

☞ **Eclairage de la mairie :**

Examen du devis électricité fourni : la sous-traitance et la qualité de la fourniture expliquent le prix élevé. Proposition est faite de demander des explications supplémentaires.

Il faut étudier la possibilité d'une coordination avec la reconstruction du centre commercial cet automne.

La séance est levée à 20h45.